

Dans l'esprit des investisseurs

Novembre 2021

COP26 : Ni un échec, ni un succès

Les dirigeants de quelque 200 pays qui se sont réunis pour le sommet COP26 ont reçu un avertissement sévère de la part des scientifiques. Pour que la limitation du réchauffement climatique à moins de 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels reste envisageable, il fallait que la COP26 prenne des mesures rapides et décisives. Si plusieurs nouvelles annonces ont été faites dans des domaines tels que le charbon, la déforestation et les émissions de méthane, les progrès réalisés n'ont pas atteint l'ampleur ni le degré de spécificité requis pour nous laisser penser que les bouleversements climatiques pourront être évités à l'avenir.

QU'AVONS-NOUS APPRIS ?

Tandis que les aspects pratiques de l'objectif de neutralité carbone deviennent évidents, les gouvernements estiment que les coûts économiques à court terme ne sont pas tolérables. Des changements majeurs sont nécessaires pour atteindre la neutralité carbone, ce qui, à court terme, risque d'entraîner des coûts économiques considérables. Ce sera manifestement le cas s'il faut trouver de nouveaux emplois pour une grande partie des quelque 30 millions de personnes impliquées dans le secteur des combustibles fossiles à travers le monde. Les gouvernements hésitent à s'engager dans des objectifs ambitieux compte tenu des coûts à court terme. C'est ce qui ressort des déclarations des dirigeants des pays émergents, qui ont souligné que les ambitions climatiques doivent être mises en balance avec les objectifs économiques. Le sommet a donné lieu à quelques nouveaux engagements : on notera en particulier la promesse de l'Inde d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2070 et de tripler l'utilisation des énergies renouvelables d'ici 2030, tandis que l'annonce de la coopération entre les États-Unis et la Chine en matière de réduction des émissions s'est également avérée encourageante. Cependant, la réticence de la Chine et de l'Inde (entre autres) à se joindre aux engagements mondiaux sur l'énergie au charbon et les émissions de méthane a envoyé un message clair : la transition énergétique ne sera pas privilégiée par rapport au progrès économique, à moins que les nations plus riches ne soient disposées à prendre en compte leurs émissions cumulées élevées depuis le début de la révolution industrielle et à augmenter leur soutien pour aider à supporter les coûts économiques. Plusieurs pays développés ont revu à la hausse leurs objectifs climatiques cette année, mais les niveaux actuels d'émissions, lorsqu'ils sont évalués par habitant, sont souvent bien moins favorables que ceux des pays émergents, comme c'est notamment le cas pour les États-Unis. En outre, l'analyse de Climate Action Tracker souligne que le Royaume-Uni est la seule grande nation développée à avoir des politiques et des objectifs jugés « presque suffisants » pour limiter le réchauffement à 1,5°C maximum. Aucun pays riche n'a actuellement adopté d'objectif jugé suffisant.

AUTEURS



Karen Ward
Responsable de la Stratégie EMOA



Hugh Gimber
Stratégiste - Marchés internationaux

Les marchés développés vont accroître leur aide financière au monde émergent, mais cela ne se fera que progressivement.

En 2009, les pays riches s'étaient engagés à mettre 100 milliards de dollars par an à la disposition des pays en développement d'ici 2020, en provenance des secteurs public et privé. Mais cet objectif n'a pas été atteint. Bien que l'accélération des niveaux de financement disponibles ait été l'une des principales priorités de la conférence, il semble toujours que l'objectif de 100 milliards de dollars ne sera atteint qu'en 2023.

C'est au secteur privé qu'il incombera de conduire le changement. L'autre point essentiel à retenir est que les gouvernements sont réticents à l'idée d'être à l'origine des difficultés économiques. L'accord sur les règles d'un nouveau marché mondial du carbone est encourageant, mais l'absence de progrès dans la fixation d'un prix mondialisé est une déception majeure. En l'absence de solutions publiques claires pour stimuler le changement, l'accent a été mis - et c'est d'ailleurs la principale avancée - sur l'accord visant à garantir que le système financier déploie des capitaux de façon compatible avec les objectifs climatiques. La *Glasgow Financial Alliance for Net Zero*, une initiative présentée par Mark Carney, a

vu plus de 450 institutions financières engager plus de 130 000 milliards de dollars de capitaux privés pour soutenir la transition vers la neutralité carbone. Pourtant, les gouvernements auront encore un rôle essentiel à jouer à cet égard : des incitations politiques et des orientations plus claires sur la réglementation future seront nécessaires pour permettre au secteur financier de faire travailler efficacement son capital.

Les investisseurs devront accorder une plus grande attention aux risques climatiques au sein de leurs portefeuilles. Même en supposant que les engagements actuels soient mis en œuvre intégralement et dans les délais impartis, la limitation du réchauffement de la planète à 1,5°C semble toujours improbable si l'on en croit les analyses de l'ensemble de la communauté scientifique. Les investisseurs à long terme devront de plus en plus tenir compte du potentiel de perturbation macroéconomique, non seulement dans les industries à forte intensité de carbone, mais aussi dans l'ensemble du circuit économique. Les risques climatiques physiques, plus aigus sur les marchés émergents, mériteront malheureusement aussi d'être examinés attentivement.

GRAPHIQUE 1 : PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DE LA COP26

	Engagements politiques annoncés	Signataires
Énergie au charbon	<ul style="list-style-type: none"> Mettre fin à tout investissement dans de nouvelles centrales électriques au charbon Éliminer progressivement l'énergie au charbon dans les années 2030 (marchés développés) ou 2040 (marchés émergents) 	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 40 pays, à l'exception des États-Unis, de la Chine et de l'Inde
Méthane	<ul style="list-style-type: none"> Réduire les émissions de méthane de 30 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2020 	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 100 pays, à l'exception de la Chine, de l'Inde et de la Russie
Véhicules électriques	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les ventes de nouvelles voitures et camionnettes devront être exemptes d'émissions d'ici 2035 (marchés développés) ou 2040 (marchés émergents) 	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 30 pays, à l'exception des États-Unis, de la Chine et de la Russie
Soutien financier aux ME	<ul style="list-style-type: none"> Nouvel objectif pour atteindre l'objectif de 100 milliards USD de financement pour les ME 	<ul style="list-style-type: none"> Inclus dans l'accord de la COP26 à Glasgow
Forêts	<ul style="list-style-type: none"> Arrêter et inverser la déforestation d'ici 2030 	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 100 pays, couvrant plus de 90 % des forêts de la planète

Source : UKCOP26.org, J.P. Morgan Asset Management. Données au 12 novembre 2021.

Le Programme Market Insights fournit des données et des commentaires détaillés sur les marchés financiers internationaux sans aucune référence à des produits d'investissement. Conçu comme un outil permettant aux clients d'appréhender les marchés et d'accompagner leur prise de décision en matière d'investissement, le programme examine les répercussions des statistiques économiques actuelles et de l'évolution des conditions de marché. Dans le cadre de la réglementation MiFID II, les programmes JPM Market Insights et JPM Portfolio Insights sont des outils de communication marketing et ne relèvent pas des obligations de la MiFID II et du MiFIR spécifiquement liées à la recherche en investissement. Par ailleurs, les programmes JPM Market Insights et JPM Portfolio Insights ne constituant pas une recherche indépendante, ils n'ont pas été préparés conformément aux obligations légales destinées à promouvoir l'indépendance de la recherche en investissement et ne sont soumis à aucune interdiction de négociation en amont de la diffusion de la recherche en investissement.

Il s'agit d'un document de communication fourni à titre purement informatif. Il est à caractère éducatif et n'a pas vocation à être considéré comme un conseil ni comme une recommandation à l'égard d'un produit d'investissement, d'une stratégie, d'une caractéristique de placement ou à toute autre fin dans une quelconque juridiction, ni comme l'engagement de J.P. Morgan Asset Management ou de l'une de ses filiales à participer à l'une des transactions mentionnées. Les exemples cités sont d'ordre générique et hypothétique, et sont fournis à titre d'illustration uniquement. Ce document ne comporte pas d'informations suffisantes pour étayer une décision d'investissement et nous vous conseillons de ne pas le considérer comme base d'évaluation d'un investissement dans des titres ou produits financiers. En outre, il est conseillé aux utilisateurs de procéder à une évaluation indépendante des conséquences juridiques, réglementaires, fiscales, de crédit et comptables et de déterminer, avec l'aide de leur propre conseiller, si les investissements mentionnés dans le présent document sont adaptés à leurs objectifs personnels. Les investisseurs doivent s'assurer de disposer de toutes les informations existantes avant de prendre leur décision. Toute prévision, donnée chiffrée ou technique et stratégie d'investissement évoquée est présentée à titre d'information exclusivement, sur la base de certaines hypothèses et des conditions de marché actuelles. Elles sont soumises à modification sans préavis. Toutes les informations présentées sont considérées comme exactes à la date de rédaction, mais aucune garantie n'est donnée quant à leur exactitude et aucune responsabilité n'est assumée en cas d'erreur ou d'omission. Nous attirons votre attention sur le fait que la valeur des placements et le revenu que ces derniers génèrent sont susceptibles de fluctuer en fonction des conditions de marché et des conventions fiscales et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas la totalité des sommes investies. Les performances et les rendements passés ne préjugent pas des résultats actuels et futurs. J.P. Morgan Asset Management est le nom commercial de la division de gestion d'actifs de JPMorgan Chase & Co et son réseau mondial d'affiliés. Veuillez noter que si vous contactez J.P. Morgan Asset Management par téléphone, vos conversations sont susceptibles d'être enregistrées et contrôlées à des fins juridiques, de sécurité et de formation. Les informations et les données que vous nous communiquerez ponctuellement seront collectées, stockées et traitées par J.P. Morgan Asset Management dans le respect de la Politique de confidentialité www.jpmorgan.com/emea-privacypolicy. Ce document est publié par JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. European Bank & Business Centre, 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duché de Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B27900, capital social EUR 10.000.000. Émis en France par JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l. - Succursale de Paris -14 place Vendôme, 75001 Paris -Capital social : 10 000 000 euros - Inscrite au RCS de Paris, n°492 956 693.

Copyright 2021 JPMorgan Chase & Co. Tous droits réservés.

LV-JPM53436 | 11/21 | FR | 09ie211811143752